

GRILLE DE RÉFÉRENCE

Outil co-créé par:



TOURISME /
MONTREAL

Mesures/actions	Pertinence par aléa/enjeu climatique				
	Pollution atmosphérique - feux de forêt (smog)	Inondations pluviales & fluviales, incluant les précipitations extrêmes	Vague de chaleur	Tempête hivernale / Verglas	Vents violents / tornades / Orages violents / foudre
Mesures physiques ou matérielles permettant de réduire la vulnérabilité face aux aléas climatiques					
1 Relocaliser l'événement (plan B), dans le cas où vos activités ont lieu à l'extérieur	x	x	x	x	x
2 Aménager des espaces extérieurs sécuritaires (abri, fontaine d'eau, brumisateurs, ombrage, etc.)			x	x	x
3 Prévoir des infrastructures de scène mobiles 453 (déplacement rapide en cas d'événement extrême) et résistantes aux inondations		x	x	x	x
4 Prévoir une source d'énergie d'urgence, préféablement de source renouvelable		x		x	x
5 Créer et publier un plan du site de l'événement incluant les mesures et infrastructures de prévention des incidents en cas d'événements climatiques extrêmes (peut être disponible physiquement ou sur une application en ligne)	x	x	x	x	x
6 Ranger les équipements et fournitures dans des contenants à l'épreuve des aléas climatiques pour prévenir les dommages causés par l'humidité et les changements météorologiques soudains.		x		x	x
Mesures assurant une circulation efficace de l'information avant, pendant et après l'événement					
7 Mettre en place des systèmes d'alerte en cas d'urgence	x	x		x	x
8 Prévoir l'interruption de canaux communication (opérer sans wifi ou sans réseau cellulaire au besoin)	x	x	x	x	x
9 Inclure des thèmes de l'adaptation aux changements climatiques à l'événement (performances, kiosques, équipe de bénévoles en sensibilisation, art engagé, etc.)	x	x	x	x	x
10 Sensibiliser les visiteurs aux risques relatifs aux aléas climatiques lors de vos activités	x	x	x	x	x
Mesures liées à la préparation, à l'anticipation et à la réponse aux incidents					
11 Souscrire à une assurance sinistre avec une couverture liée au risque climatique pour l'organisation, ses activités et ses biens le cas échéant	x	x	x	x	x
12 Définir un cadre en cas d'annulation/report de l'événement et informer le public cible. Par exemple, offrir des billets avec une couverture d'assurance remboursement en cas d'annulation climat (dans le cas d'événements payants)		x		x	x
13 Prévoir une réserve dans le budget pour l'adaptation aux changements climatiques	x	x	x	x	x
14 Consigner les données importantes de manière redondante (2 endroits) Dans le cas d'un événement climatique extrême, l'accèsibilité à vos données pourrait être compromise. Un deuxième lieu de sauvegarde permet d'éviter de fâcheux imprévus.		x		x	x

GRILLE DE RÉFÉRENCE

Outil co-créé par:



TOURISME / MONTREAL

Mesures/actions	Pertinence par aléa/enjeu climatique				
	Pollution atmosphérique - feux de forêt (smog)	Inondations pluviales & fluviales, incluant les précipitations extrêmes	Vague de chaleur	Tempête hivernale / Verglas	Vents violents / tornades / Orages violents / foudre
Mesures liées à la préparation, à l'anticipation et à la réponse aux incidents (suite)					
15 Produire et maintenir à jour un plan de continuité des activités (porté par l'organisation) Ce plan doit inclure une cartographie des opérations essentielles et des relations de dépendance entre les composantes (qui ou quoi dépend de qui ou quoi pour un déroulement fluide). Ce plan doit également inclure de trouver des fournisseurs supplémentaires pour pallier aux problèmes de livraison en cas d'événements majeurs.	x	x	x	x	x
16 Produire et maintenir à jour un plan de mesures d'urgence en cas d'incident majeur (procédures d'évacuation)	x	x	x	x	x
Mesures visant à optimiser la résilience de l'organisation et des opérations					
17 Tenir une rencontre post-activités au sein de l'organisation dans une optique d'amélioration continue en ce qui concerne la résilience aux événements climatiques. (Partie intégrante du plan de mesures d'urgence)	x	x	x	x	x
18 Doter l'organisation d'une politique d'atténuation aux changements climatiques, d'équipes vertes sur le terrain, d'une attestation en développement durable. Voici des exemples d'action visant à atténuer les changements climatique: utilisation responsable de l'eau, inventaire de GES, véhicules électriques et mobilité durable, tri des matières résiduelles, énergie renouvelable, etc. Cette mesure vise à atténuer les impacts des changements climatiques, elle est complémentaire aux mesures d'adaptation aux changements climatiques	x	x	x	x	x
Mesures relatives aux partenariats, à la conformité et aux aspects contractuels					
19 Inclure des clauses climatiques (imputabilité) dans les contrats avec les fournisseurs et partenaires	x	x	x	x	x
20 Valider la disponibilité des services d'urgences	x	x	x	x	x
Engagement envers une nouvelle mesure à implanter pour la prochaine année					
21 S'engager est essentiel pour la préparation aux événements climatiques extrêmes du secteur touristique.	x	x	x	x	x

GLOSSAIRE

Aménagements extérieurs

Installations qui protègent ou rafraîchissent les visiteurs (ombre, abris, fontaines).

Assurance climatique

Assurance couvrant les dommages ou annulations liés aux conditions climatiques.

Cadre d'annulation

Règles expliquant comment un événement peut être annulé ou reporté.

Canaux de communication

Différents moyens pour transmettre de l'information (cellulaire, radio, écrans).

Clauses climatiques

Règles ajoutées aux contrats pour tenir compte des risques climatiques.

Disponibilité des services d'urgence

Vérification que les secours peuvent intervenir si nécessaire.

Endroit alternatif

Un deuxième lieu prévu si le lieu principal devient dangereux ou inutilisable.

Espace de rangement

Endroits protégés pour garder le matériel à l'abri de la météo.

Information aux visiteurs

Messages pour prévenir les visiteurs des dangers météo.

Infrastructures déplaçables

Équipements faciles à déplacer et résistants au mauvais temps.

Mesures d'atténuation

Actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes.

Nouvelle mesure

Action future que l'organisation s'engage à mettre en place.

Plan de continuité

Plan décrivant comment l'organisation continue ses activités en cas d'incidents liés aux changements climatiques.

Plan du site

Carte ou document montrant les zones sécuritaires et les mesures prévues.

Plan d'urgence

Procédures à suivre en cas d'incident majeur.

Relocalisation

Déplacer l'activité vers un endroit plus sécuritaire si nécessaire.

Rencontre post-activités

Réunion après l'événement pour voir ce qui peut être amélioré.

Sauvegarde des données

Copies des informations importantes conservées à deux endroits.

Sensibilisation climatique

Information destinée au public pour expliquer les risques climatiques.

Système d'alerte

Moyens d'avertir rapidement les équipes et visiteurs (messages, notifications).

Énergie d'urgence

Source d'électricité disponible en cas de panne (générateur, batteries).